Inscription Cavej l'année prochaine M1 droit des affaires

Par **Sophie1245**, le **09/10/2015** à **14:00**

Bonjour à tous !

J'ai une question concernant le M1 droit des affaires au Cavej. Je songe à faire un M1 droit des affaires l'année prochaine au sein du CAVEJ et je voudrais savoir si on a le choix entre 2 sujets lors des examens. Par exemple, pour droit fiscal des affaires, a-t-on le choix entre deux sujets ou est-ce imposé ?

Merci de me répondre.

Laura

Par **Sophie1245**, le **09/10/2015** à **18:43**

En fait j'aurais voulu savoir si au Cavej le jour de l'examen en droit fiscal des affaires I on a le choix entre des questions de cours de consultation juridique ou un cas pratique ?

Merci de bien de vouloir me le confirmer.

Par **Sophie1245**, le **11/10/2015** à **10:47**

A t-on vraiment le choix entre consultation juridique ou cas pratique pour le droit fiscal des affaires I au Cavej ?

Par **Sophie1245**, le **11/10/2015** à **16:38**

Bonjour,

Le problème est qu'avec Facebook, je me suis fait piratée à plusieurs reprises et ne faisant plus tout confiance à Facebook, je préfère poser ma question sur Juristudiant qui me semble t-il est le 1er forum en droit non ? :)

Encore une fois et désolée, si un étudiant du Cavej ou si quelqu'un connaît le fonctionnement

des sujets pour l'examen au Cavej, est-ce que par exemple en droit fiscal des affaires I (1er semestre) le sujet est-il imposé ou bien a-t-on le choix entre des questions et un cas pratique ?

Merci.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés